



Référendum ou plébiscite?

Par **Bambou449**, le **24/09/2011** à **13:10**

Bonjour,rnrnJe suis étudiant en (2ème) 1ère année de droit, et oui, je commence à me poser des questions sur certaines choses. Outre mon habitude de vadrouriller sur le net ou dans des livres pour trouver y trouver des réponses, il arrive que je ne trouve rien, ou presque... Voilà comment je suis arrivé ici. rnrnQui saurait faire la différence entre le référendum et le plébiscite? Existe-t-il un point clair qui permet de les différencier, une bonne fois pour toute? rnrnJe n'ai trouvé que des informations approximatives, tronquées de leur substance, ou qui tout simplement, ne faisaient aucune différence entre les deux. rnMême mon lexique juridique ("Lexique des termes juridiques", chez Dalloz, de 2006), n'a pas été capable de m'éclairer... rnrnrnrnJe remercie tout ceux qui me répondront! rnrnCordialement

Par **amajuris**, le **24/09/2011** à **13:37**

bjr,rnpourtant les définitions sur le lexique juridique sont claires.rnle plébiscite est une déviation du référendum, en effet le plébiscite a lieu quand le résultat ne fait aucun doute et a pour but unique de témoigner sa confiance à l'homme d'état qui a poser la question (plébiscite napoléoniens).rnsous la présidence du général de gaulle ses opposants disaient que ses référendums étaient en fait des plébiscites ayant pour rôle unique d'opposer le peuple au parlement, en particulier pour le référendum ayant décidé de l'élection du président de la république au suffrage universel.rncdt.

Par **Bambou449**, le **26/09/2011** à **12:51**

Merci beaucoup de votre réponse! rnrnAuriez vous des sources, un site sur lequel je pourrais trouver la définition?

Par **philippebestetti**, le **21/02/2019** à **20:04**

Je viens de voir ce commentaire. Exemple très connu le plebiscite de la sarre en 1934 où les sarrois devaient donner le oui ou le non pour devenir entièrement territoire allemand. Les français et les nazis lançaient chacun leurs opinions par affiches et tracts.

Par **morobar**, le **22/02/2019** à **09:52**

Tant qu'à remonter à la vie des ageasses (la conversation date de 2011) on peut citer le référendum en Algérie, il suffisait de ressortir avec le bulletin de la bonne couleur, paraît-il, pour empocher le sac de riz.

Par **philippebestetti**, le **22/02/2019** à **10:13**

Différence entre le plébiscite de la saare et le référendum de l'Algérie c'est que le plebiscite saarois était le fait que seuls les saarois pouvaient se présenter à pas tous les allemands et il était place sous la surveillance de la Société des Nations.rnlci nous cherchons la différence entre plébiscite et référendum et pas de sacs de riz. Vaut mieux ne pas relancer la conversation que d'en arrivé à un tel niveau qui risque de finir bien bas.

Par **morobar**, le **22/02/2019** à **10:17**

Personne ne cherche quoi que ce soit, sauf à relancer une conversation qui n'intéresse que vous.